



84

Avril

2022

Sommaire

1. Nouvelle identité visuelle de Martignat
2. Découverte du milieu forestier
3. Dématérialisation des actes d'urbanisme
4. Travaux dans la commune
5. Chats errants, bilan et suite
6. Supplément au n°84 et flyer présentant notre mutuelle communale


mairie@martignat.com


www.martignat.com


@martignat

Nouvelle identité visuelle de Martignat

Nous avons le plaisir de vous présenter la nouvelle identité visuelle de la commune. Sa conceptrice, Coralie GARNIER, vous la décrit telle qu'elle l'a imaginée avec sa sœur Océane :



"Et si nous racontions l'histoire du nouveau logo de Martignat..."

Depuis des années, la légende des chats est devenue un symbole fort de la commune de Martignat. Alors, pour la refonte du logo, un clin d'œil était nécessaire pour représenter notre félin ! Une montagne vient s'insérer dans le design, notre commune étant située en plein cœur d'une région verte, entre forêts et montagnes. Dans ce village vivent et travaillent des habitants au cœur d'or, nous les avons représentés avec une maisonnette bleue, ce bleu foncé connotant également le professionnalisme de la région, dans la plastique vallée. Enfin, un cercle vient terminer notre logo, apportant dynamisme et convivialité.

Bienvenue à Martignat !"



Le chat, symbole d'un village entouré de forêts de sapins, où il fait bon vivre et travailler, dans une ambiance conviviale et dynamique.

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à cette aventure (par ordre alphabétique) : Daniel BEJANNIN, Miray BILGILI, Nolwenn CANIER, Guillaume COGNE-CARRIER, Marine FACCHIN, Coralie et Océane GARNIER, Audrey GRANGER, Mattéo GUILLEY, Cyril JACQUIOT, Nicodème PORFILIO, Antoine ROQUE, la commission Communication et Sandra BANTZE, adjointe administrative territoriale en charge de la communication, pour son organisation. La soirée du 25 mars à la salle des fêtes a permis à la commune de tous les remercier et de saluer un bel esprit créatif.

Martignat, notre village, niché au milieu des forêts.....



La commune œuvre depuis de nombreuses années pour améliorer, restaurer et embellir notre capital forêt. Pour ce faire, la mairie fait régulièrement l'achat de propriétés privées. La route forestière Grospiron, d'une longueur de 810 m, récemment terminée, le projet Points de Rassemblement et de Secours (présenté dans le Martignat info No 81), en sont quelques exemples.

Des coupes de bois sont sélectionnées en fonction de divers critères sur recommandation de l'ONF. Une partie part en scierie, et une autre est mise à disposition des habitants (les affouages).

Comme vous avez pu vous en rendre compte au cours de vos randonnées, nos forêts sont menacées par différents facteurs. En cause, par exemple le réchauffement climatique, le scolyte des épicéas, etc..... Pour ces raisons, entre autre, une réflexion est engagée sur les plantations à venir.

Des entreprises (ex : APNYL pour le compte d'Oyonnax Rugby), sont désireuses de s'investir dans la plantation de terrains communaux. Le projet est en bonne voie, et des sapins pectinés vont prendre racines sur une parcelle du côté des éoliennes.

Des projets pédagogiques ont été mis en place avec les enfants du centre de loisirs. En octobre 2021, ils ont déjà participé à une plantation de sapins Douglas.

Cette année, le projet « **La forêt s'invite à l'école** » avec le centre de loisirs met au programme la forêt du sol aux arbres, en passant par la faune et les insectes, mais aussi le réchauffement climatique, ainsi que la gestion durable de la forêt. Et enfin, la découverte du travail du bois clôturera ce cycle d'initiation.

Les différentes étapes prévues pour le projet :

- Intervention France Nature Environnement sur le sol de la forêt.
- Les nids de frelon asiatiques avec Alain HENRY, apiculteur à Martignat.
- Notre forêt de Martignat par l'ONF.
- PRS et manœuvre en forêt avec les pompiers et des entreprises forestières.
- Intervention de la Ligue de Protection des Oiseaux sur les espèces dans nos forêts.
- Intervention sur les essences d'arbres en considérant le changement climatique.
- Plantations de cèdres et douglas.
- Le travail du bois avec une visite de l'école du bois à Cormaranche (scierie).



Matinée éducative du 19 mars 2022 à la Source

Le 19 mars, sous un beau soleil et des températures clémentes, adultes et enfants se sont retrouvés pour une matinée éducative, ludique et familiale. Au programme, l'intervention de Patrick TROMBERT de l'ONF, pour la présentation, entre autre, des différentes essences d'arbres, de la faune, des insectes, etc..... Puis les explications d'Alain HENRY concernant la nuisance des frelons asiatiques face à nos petites abeilles. A savoir, 4 pièges à frelons ont été installés le 17 mars 2021 avec l'aide des agents de la commune et des apiculteurs. Ils ont permis de capturer 14 reines fondatrices. Très bonne initiative, puisqu'aucun nid n'a été recensé sur la commune en 2021, et elle se poursuit.

En fin de matinée, un jeu de piste a été organisé par notre responsable périscolaire Virginie PERTREUX, qui a ravi petits et grands. Des récompenses ont été distribuées à tous les participants, offertes par Haut-Bugey-Agglomération.

Le concours photo a rassemblé 19 participants et les 6 meilleurs clichés ont reçu de jolis lots offerts par des commerçants. Tout ce petit monde s'est retrouvé autour du verre de l'amitié au cœur de la forêt.

Dématérialisation des actes d'urbanisme

(Permis de construire, déclaration de travaux)

Depuis le 1er janvier 2022 les demandes d'autorisation d'urbanisme sont dématérialisées, c'est-à-dire réalisées directement en ligne, avec un ordinateur et internet :

Les avantages :

- Service accessible en ligne à tout moment, où que l'on soit et dans une démarche simplifiée
- Gain de temps et d'argent, plus besoin de se déplacer en mairie pour déposer son dossier ou d'envoyer sa demande en courrier recommandé
- Démarche plus écologique grâce à des documents numérisés qui ne nécessitent plus d'être imprimés en multiples exemplaires
- Plus de transparence dans le traitement des demandes avec un suivi à chaque étape de l'instruction
- Des informations protégées via un logiciel sécurisé



Les étapes :

1. Connectez-vous sur le site Internet de Haut-Bugey Agglomération (<https://www.hautbugey-agglomeration.fr/vivre-habiter/urbanisme/demandes-dautorisation-durbanisme/dematerialisation-des-autorisations-durbanisme/>) ou sur celui de la commune (<https://www.martignat.com/urbanisme.html>)
2. Rendez-vous sur la page Urbanisme pour accéder à un portail de saisie par voie électronique
3. Formulez votre demande d'autorisation d'urbanisme en envoyant les pièces demandées dans les formats autorisés
4. Téléchargez l'accusé de réception et prenez connaissance des délais d'instruction
5. Suivez l'évolution de votre dossier en direct sur votre compte

Contact : contact@hautbugey-agglomeration.fr ou Tel : 04 74 81 23 70

Pour plus de renseignements, une brochure est disponible à l'accueil de la mairie de MARTIGNAT.

Si vous rencontrez des difficultés pour constituer votre dossier, deux structures sont à votre disposition pour vous aider dans la démarche.

Maison de l'Habitat

Haut-Bugey Agglomération
57, rue René Nicod - 01100 OYONNAX -
Tel : 04 74 12 14 23

<https://www.maison-habitat-haut-bugey.fr/>

Portée par Haut-Bugey Agglomération, la Maison de l'Habitat a donc été créée pour toutes vos demandes liées à l'habitat, au logement et rassembler les principaux acteurs du territoire pour vous informer, vous conseiller, vous accompagner de manière neutre et indépendante pour vos recherches de logement ou problèmes de location, vos projets d'acquisition et d'investissement locatif et bien sûr pour vos travaux.

La Maison de l'Habitat vous propose :

- Des informations et des conseils gratuits adaptés aux besoins.
- Des solutions et des aides financières, techniques et juridiques.
- Un accompagnement personnalisé par leurs partenaires spécialisés lors des permanences.
- Des événements thématiques organisés régulièrement chaque année.

France Service Haut Bugey Nantua

36, rue du Collège - 01130 NANTUA
Locaux de la sous-préfecture - Tel : 09 62 66 27 35
@ : fsnantua@hautbugey-agglomeration.fr

France Service est un nouveau modèle d'accès aux services publics. C'est la possibilité, en un même lieu, d'obtenir des informations et d'effectuer des démarches administratives auprès des organismes publics : Pôle Emploi, les caisses d'assurances maladie, de retraite, d'allocations familiales, de mutualité sociale agricole, service impôts des particuliers, urbanisme...

Deux agents formés par les différents partenaires sont à votre disposition pour vous accueillir, vous conseiller et vous aider.

France Service est un service proche de vous :

- Une information de premier niveau sur vos démarches administratives du quotidien.
- 4 ordinateurs connectés à Internet à votre disposition pour un lien direct au service.
- 1 ordinateur équipé de la visioconférence, une aide à la construction de vos dossiers simples.
- Une mise en relation avec les partenaires pour vous aider sur les dossiers plus complexes.

Des brochures d'information sont à disposition à la mairie de MARTIGNAT pour ces 2 services.

Travaux dans la commune ...



Terrain de boule lyonnaise au plateau sportif



Lavoir et fontaine d'Evron

La "place" d'Evron présente un nouveau visage !

Les travaux de rénovation de la fontaine, du lavoir et de la croix ont été réalisés par l'Atelier de la Pierre-PESENTI. La mise en valeur après un sablage sous haute pression et un nettoyage des pierres a fait son effet.

Le montant de ces travaux s'élève à la somme de 11 690 euros, pour lesquels nous avons reçu deux subventions pour un total de 7 794 euros.

Pour la petite histoire, la mise en place de la fontaine, du lavoir et de la croix date de 1845, un petit coup de neuf s'imposait donc. L'eau y a coulé jusqu'en 1972

Victorine GOIFFON qui y lavait et rinçait les draps pour les hôtels d'Oyonnax dans les années 1900 à 1940 serait bien heureuse de voir cette transformation. Et à l'heure actuelle, où nous sommes tous pressés, nous avons une pensée pour celle qui faisait ses livraisons avec une charrette à bras

Le terrain de boule lyonnaise

La rénovation d'une partie du terrain de boule lyonnaise était aussi nécessaire à la suite de problèmes de drainage. Elle a été effectuée par la société de terrassement PETIOT pour la somme de 9 735 euros, à déduire, une subvention d'état de 2 434 euros. Tout est prêt pour de belles performances ...

Chats errants, bilan et suite...

Au cours de la campagne de trappage des chats errants qui a débuté en août 2021 et qui s'est terminée en décembre 2021, les agents du refuge HBA ont trappé 4 chats.

Deux adultes ont été stérilisés, équipés d'une puce d'identification et relâchés. Deux bébés chats sont toujours au refuge pour les sociabiliser en vue de futures adoptions.

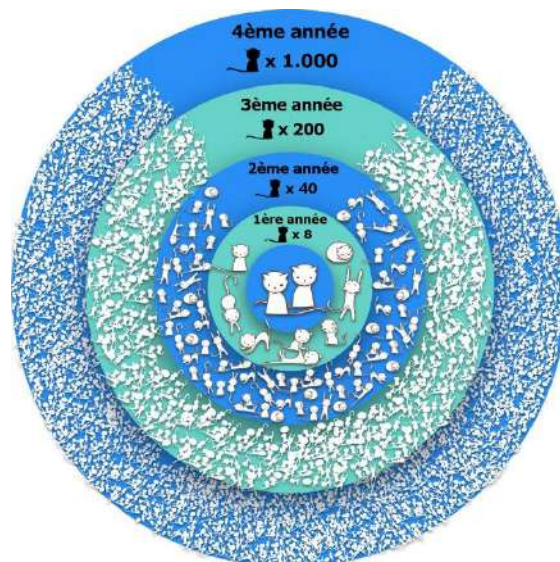
La mairie est responsable et continue à gérer les chats errants.

Grâce à un administré, une minette de plus a été stérilisée en mars dernier et nous savons que deux chatons un peu plus craintifs sont à trapper.

Une nouvelle campagne avec les agents du refuge HBA débutera en milieu d'année 2022 mais pour ce, il est important de déclarer en mairie la présence de chats errants.

L'aide de tous les nourrisseurs et tous les signalements permettront de mener à bien cette campagne afin d'éviter la prolifération, ses désagréments et la souffrance animale.

... Continuons d'agir ensemble pour le bien de tous.



Prolifération à partir d'un couple de chats sauvages

Nettoyage de Printemps

**Samedi 9 avril à 9H00
au Plateau sportif**

Amoureux de la nature, retrouvons nous pour le traditionnel nettoyage de printemps suivi d'une collation à 11h00.



Commémoration 8 mai

**Dimanche 8 mai à 11H00
au Monument aux morts**

La Municipalité et les Anciens Combattants vous convient à Martignat, à 11h, à la cérémonie du 8 mai 1945.



Concours de Boule

**Mardi 10 mai à 8H30
au Plateau sportif**

L'Amicale Boule Groissiat-Martignat organise un concours de boule lyonnaise, sur invitation.



Cinéma plein air

**Samedi 21 mai à 21H00
Complexe du Lange**

Le Comité des fêtes vous invite à tester le cinéma en plein air à Martignat. Le beau temps est également invité...



Repas spectacle

**Samedi 4 juin, à partir de 19h
Salle des fêtes**

La troupe "Les Chats" vous convie à son repas spectacle : un bon moment de détente en perspective.



Fête du Tennis

**Samedi 11 juin à partir de 10H00
Plateau sportif ou Complexe**

Le Tennis Club organise sa fête du tennis et ouvre les portes de l'association. Tous les intéressés sont les bienvenus.

Dernière minute : Le tennis club de MARTIGNAT organise le **samedi 14 mai** de 14h à 17h un "Plateau galaxie rouge" Compétition organisée pour les enfants jusqu'à 10 ans.

Repas à emporter et buvette

Dimanche 12 juin matin – Four de Jargeat

Les pompiers de Martignat allumeront le four communal le dimanche au matin. L'amicale vous proposera des gratins de pomme de terre cuits au four à bois.

10 € le gratin pour 4 personnes - Réservation au 06 07 76 42 42

Le four sera également à disposition de tous pour que vous puissiez venir faire cuire vos plats dans le four à bois.

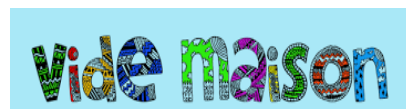
Merci de nous avertir de ce que vous pensez cuisiner pour des raisons de compatibilité de temps de cuisson.



Vide maison

**Samedi 18 juin
en journée**

L'association SPEED FIVE organise un vide maison en journée, dans la rue du Commerce. L'occasion de faire de la place ...



Fêtes des écoles

**Samedi 25 juin
Complexe du Lange**

Le Sou des Ecoles convie parents et amis au spectacle de fin d'année assuré par les enfants. Juste avant les vacances.....



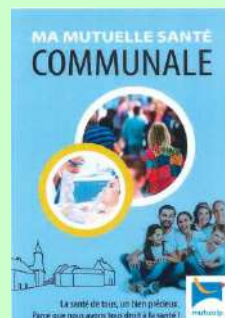
Ma Mutuelle Santé Communale

La possibilité est offerte aux habitants de la commune de souscrire à une mutuelle. MUTUALP a été sélectionnée parmi d'autres, du fait de ses tarifs, de ses spécificités et surtout de la possibilité donnée aux adhérents de pouvoir bénéficier d'un fond social si nécessaire.

Il est à noter que la commune a procédé à l'étude des « candidats » et des prestations proposées. Elle ne prend pas part à la gestion administrative ou financière des dossiers.

Les mardis 19 et 26 avril prochains une permanence, sur rendez-vous, se tiendra à la Salle Est du Complexe du Lange.

MUTUALP : 06 16 24 92 28



Elections 2022

L'élection présidentielle permettra d'élire le ou la futur(e) président(e) de la République pour un mandat de cinq ans. Le premier tour aura lieu dimanche **10 avril 2022**, et le second tour entre les deux premiers candidats dimanche **24 avril 2022**.

Les élections législatives se dérouleront les dimanches **12 et 19 juin 2022** pour la désignation des 577 députés, parmi lesquels 11 députés des Français établis hors de France.

Malgré la situation internationale dans laquelle nous nous trouvons actuellement, il est du devoir de tous d'aller exprimer ses choix et convictions par un geste libre et républicain.

Le bureau de vote situé à la salle des fêtes place de la Mairie sera ouvert de **8 heures à 19 heures** précises pour ces 4 journées.

Et n'oublions pas que **VOTER EST UN DEVOIR** et engage l'avenir de notre pays pour les 5 années à venir.



Pièce d'identité obligatoire

Encombrants



1. Enlevés devant le domicile le 1er **mercredi** du mois : **le 6 avril, le 4 mai et le 1 juin.**
2. Dépose facile et gratuite pour les particuliers tous les jours (sauf fériés) à la déchetterie communautaire de VEYZIAT.
Tél. : 04-74-77-31-09

Ramassage des ordures ménagères



Les ordures ménagères sont ramassées chaque lundi et jeudi. **Si ce jour est férié, la collecte est supprimée.** Sortir vos bacs la veille au soir et les rentrer rapidement après la collecte.

Nuisances sonores



Respecter les tranches horaires autorisées pour les activités bruyantes:
Semaine : 8h00-12h00 et 14h00-19h30
Samedi : 9h00-12h00 et 15h00-19h00
Dimanche et jours fériés: 10h00-12h00

Déchets verts



La benne à déchets verts située rue du chemin de fer est **ouverte à partir du mercredi 13 avril** aux horaires suivants : **le mercredi de 16h00 à 18h30 et le samedi de 9h30 à 12h00**

5 sites de Tri sélectif



1. Rue des Peupliers.
2. ZA des Lavours
3. Evron
4. Vers le cimetière
5. Rue du Chemin de fer

Feux de déchets de taille ou jardinage



Par arrêté du Préfet de l'Ain, le brûlage des déchets de taille ou de jardinage est interdit durant l'été.



En mai 2022, poste fermée et mairie ouverte seulement sur rendez-vous.

Nous engageons des travaux au secrétariat de mairie en mai. En conséquence, l'accueil physique ne sera possible que sur rendez-vous. La Poste sera fermée pendant cette période et toute l'activité transférée à Oyonnax.

Services administratifs de la Mairie					Agence Postale communale	
accueil physique			accueil téléphonique		accueil physique	
28 et 29/04	02 au 31/05	à partir du 02/06	27 au 29/04	à partir du 02/05	du 28/04 au 31/05	à partir du 02/06
fermé	sur RDV	ouverts aux horaires habituels	fermé	ouverts aux horaires habituels	fermé	ouverts aux horaires habituels

⇒ HORAIRES HABITUELS MAIRIE ET POSTE :

- **Accueil physique : Les lundis, mardis, jeudis et vendredis. De 13h30 à 17h00**
- **Accueil téléphonique : Du lundi au vendredi : 8h00 / 12h00 et 13h30 / 17h00**

UN PARTENARIAT ENTRE VOTRE MUTUELLE ET VOTRE VILLE AU PRIX LE PLUS JUSTE

PAS D'AVANCE D'ARGENT

Grace à la carte de tiers-payant.

ADHÉSION SANS CONDITION

Sans frais de dossier,
ni questionnaire médical
pour des garanties immédiates.

MUTUELLE OUVERTE À TOUS

Quels que soient votre situation,
votre âge, ...
Un choix de tarifs et de garanties.

CHAMBRE PARTICULIÈRE

A partir de 40 € par jour (1).

OPTIQUE ET DENTAIRE

Remboursements adaptés à
vos besoins et 100 % santé (1).

ASSISTANCE 24h/24 et 7j/7 INCLUSE

Services à la personne :
aides ménagères, garde d'enfant,
garde d'animaux de compagnie,
téléassistance (selon conditions).

FORAÎT MÉDECINES DOUCES

Ostéopathe, pédicure, acupuncteur,
... (1)

DES SERVICES EN PLUS

- Proxime et Moi
- Médecin Direct
- Ascelliance Retraite
- Compte adhérent en ligne

(1) Dès la garantie
"Ma Santé Essentielle"

Pour une étude personnalisée, prenez rendez-vous
à la permanence qui se tiendra

**Mardi 19 avril et
Mardi 26 avril 2022**

**Permanences sur rendez-vous
Salle Est Complexe du Lange
à Martignat**

Votre conseiller Mutualp :

Gilles FALCONNET

Tél. : 06 16 24 92 28

Mail : mutualp-communales@mutualp.fr

MUTUALP : 144 rue Garibaldi, 69006 LYON

Tél. : 04 37 91 38 48 - SIREN : 950 396 911

Mutuelle régie par le livre II du code de la Mutualité.



MA MUTUELLE SANTÉ COMMUNALE



La santé de tous, un bien précieux.
Parce que nous avons tous droit à la santé !

